

Eoliennes, NIMBY¹ moi ? Non, mais mon jardin, c'est la Wallonie !

Ou pourquoi l'éolien fera partie des élections du 25 mai 2014.

La question de l'énergie est une question centrale dans l'organisation de notre société. L'éolien accaparé par quelques entreprises privées appauvrit notre pays, notre région. Le débat sur l'énergie sera au cœur de la campagne et pour diverses raisons l'éolien doit montrer l'exemple.

La question ne se limite pas aujourd'hui à « êtes-vous pro ou anti éolien ? » C'est bien plus complexe, plus nuancé, le bilan devrait être multiple : économique, environnemental et social. Actuellement, il n'en est rien, c'est l'argent qui domine sans que jamais ces questions soient abordées.

Par exemple, on cherche à anesthésier les citoyens en développant des concepts participatifs sans les doter de moyens financiers et humains à la hauteur d'un projet industriel (plusieurs milliards d'investissements en cours). Des coopératives locales cherchent à se développer avec du bénévolat, face à des acteurs financiers qui investissent sans compter. La bataille est inégale, à la limite du risible, et parfois manipulée par les financiers qui apparaissent grands seigneur en proposant une participation minoritaire locale (24,99 %). Ces initiatives pro-éoliennes s'opposent au mouvement anti-éolien, qu'on appelle Nimby sans répondre à ses inquiétudes, entre autres immobilières et de santé publique, alors qu'un consensus le plus large possible est nécessaire sur ce sujet ultra-sensible. Malheureusement, le pouvoir public ne se dote pas de véritables outils de concertation, laissant ainsi aux opérateurs privés toute latitude pour organiser eux-mêmes la participation citoyenne !

Cadre légal, le pouvoir public aux commandes ?

Un nouveau décret qui doit corriger les carences de la libéralisation du secteur

Le projet de décret actuel ne répond pas aux objectifs régionaux : il est impossible de le mettre en œuvre sans de grandes modifications juridiques et techniques, basées sur d'autres décrets tels que l'exploitation hydraulique et les zones d'activités économiques, en respectant les procédures prévues par la réglementation pour les projets d'utilité publique.

Le projet éolien wallon devrait aussi intégrer le potentiel en zone d'activité économique et surtout celui des forêts, car elles sont moins habitées et tout aussi venteuses. Par ailleurs le projet de décret a été sanctionné par le Cwedd et le Conseil d'Etat... Il serait heureux d'avoir l'avis du Conseil d'Etat sur une nouvelle mouture, donc impossible avant les élections... Le danger, c'est que l'ancien système reste applicable, et c'est l'anarchie actuellement. ²

Le plus important dans tout ceci est de fixer un cadre stable pour permettre un investissement sur le long terme. Il faut donc sortir de toute spéculation, car c'est elle aujourd'hui qui domine le secteur de l'énergie, alors que les acteurs industriels ne peuvent se permettre de spéculer. Des lobbies bien rodés orientent les décisions politiques au détriment de choix économiques pertinents. Peut-on encore permettre qu'une finance sans éthique domine des enjeux aussi importants ? cfr Le Vif : « *Comment le lobby vert impose les éoliennes* » ³

Observateur proche de ces enjeux, je constate que la spéculation est à tous les étages : spéculation foncière, spéculation sur des mécanismes de rentes, etc. Aujourd'hui une jeune et petite entreprise qui est active dans les énergies renouvelables (elles sont presque toutes fédérées par EDORA), ne rêve que d'une chose, être rachetée par une grande entreprise de l'énergie (les grands acteurs étant eux aussi membres de la même fédération). Ces jeunes entreprises vous tiennent le discours du développement durable et en final se revendent à vil prix à des prédateurs, et comme ce sont des groupes financiers étrangers, la dépendance énergétique que nous avons avec les énergies conventionnelles se transforme en une dépendance financière... c'est la tendance actuelle.

La Wallonie était à la traîne dans le développement des énergies renouvelables au début des années 2000. Le bénéfice le plus important tiré d'une production d'énergies renouvelables locale est la réduction de notre dépendance à l'importation d'énergie primaire (pétrole, gaz, charbon, uranium),

¹ "Pas dans mon jardin!"

² <http://eoliennes-Wallonie.energies-dyle.be>

³ <http://www.levif.be/info/actualite/belgique/comment-le-lobby-vert-impose-les-eoliennes/article-4000300269370.htm>

tout kWh produit chez nous en renouvelable diminue presque d'autant l'énergie que nous devons importer, car nous n'en avons pas beaucoup sur le territoire wallon. ⁴

La libéralisation nous avait promis une énergie plus compétitive, des prix réduits pour le consommateur. Elle n'a pas tenu ses promesses. Il faudra réguler, oser faire marche arrière ! La spéculation domine, c'est un jeu. Il faut y mettre fin. Rien d'environnemental ni de social dans ce secteur aujourd'hui. C'est l'argent qui dirige.

L'éolien doit se développer dans un mix énergétique basé sur un véritable développement durable.

Chaque filière a un bilan particulier, mais nos décisions et notre planification doivent se baser sur l'emploi, le bilan énergétique et financier.

Certaines filières génèrent beaucoup d'emplois : exploitation du bois et des déchets agricoles, au contraire des filières qui dépendent du soleil : photovoltaïque, éolien, hydraulique, qui en nécessitent peu (lorsque l'installation a été bien conçue).

Techniquement et économiquement, il est plus intéressant de développer des unités de production industrielle, dont l'efficacité énergétique est supérieure aux installations résidentielles. En multipliant les petites installations (comme le photovoltaïque), on fait une erreur économique majeure. Sur un bâtiment résidentiel, seule la production d'eau chaude, elle même stockée dans un boiler s'avère rentable techniquement, mais la filière a été détruite par des politiques incohérentes, qui ne se basaient pas sur l'expertise de nos voisins en Allemagne et même en Flandre. ⁵

Le photovoltaïque (PV) produit actuellement 500 GWh (100.000 installations/ménages = coût d'installation 3 milliards), alors que 1000 éoliennes (3 milliards) en Wallonie peuvent produire pour 2 millions de ménages 4000 GWh !, Il faut un mix énergétique, mais pourquoi en PV avec de la production résidentielle ? C'est comme si aujourd'hui tout le monde avait un avion privé dont les coûts d'exploitation seraient payés par ceux qui prennent le train ! Les mécanismes de soutien ne sont plus nécessaires dans un grand projet public financé par l'épargne collective. Il y a eu des abus, il est temps que l'état reprenne son rôle de régulateur, l'état doit regarder l'intérêt général.

Il faut réagir, dotons notre région de moyens pour corriger ces tendances.

Ceux qui traitent les anti-éoliens de NIMBY devront dorénavant me compter parmi les anti-éoliens, car mon jardin c'est la Wallonie. Tant que l'éolien ne sera pas développé avec une finalité sociale et environnementale, il faut refuser l'éolien. Sous couvert d'une augmentation de notre indépendance énergétique, on risque d'être encore plus mal loti quand quelques spéculateurs auront investi notre pays en utilisant nos divisions. Ces enjeux doivent rassembler toutes les tendances démocratiques et nécessitent une grande vision commune de notre développement territorial.

Oui nous le pouvons. 19 mars 2014

MITSCH Jean-François,
12a rue des communes 1470 Genappe – mobile 0495298815

⁴ Les enjeux sur l'approvisionnement énergétique expliquent à eux seuls une grande partie des conflits sur terre depuis des années et une grande partie de nos accords internationaux stratégiques, ainsi qu'une part de l'histoire de la Belgique avec ses colonies lui donnant accès à des ressources à bas prix (uranium en particulier).

⁵ Nous avons en Wallonie des fabricants de panneaux thermiques, qui aujourd'hui ferment boutique par manque de soutien de la filière, créatrice d'emplois locaux. Il est simple de comprendre qu'une installation photovoltaïque (PV) produit sur une habitation de l'électricité en journée, période où les habitants consomment peu alors qu'il faut les alimenter le soir venu avec d'autres sources comme le nucléaire. Il serait plus intéressant de développer le PV proche des activités qui consomment l'énergie immédiatement (entreprise, école, etc.). Le photovoltaïque résidentiel, avec un lobby puissant, essaye de se maintenir alors que son bilan technique est catastrophique en regard des installations industrielles (économie d'échelle, lien entre production et consommation, etc.)

Mise en perspective des vrais enjeux.

- On peut lire les inquiétudes du monde des entreprises sur ces thématiques, le coût de l'énergie pour certaines PME devient disproportionné dans le coût de production, or la compétitivité est fortement liée au prix de l'énergie,
- En ajoutant le coût du travail élevé en Belgique, nous créons un dommage durable sur l'emploi en poussant les délocalisations et l'achat de produits dans des pays qui n'assument pas une protection sociale et environnementale aussi forte que chez nous,
- 30% de pauvreté, c'est aussi l'impossibilité pour une famille sur trois dans notre pays riche de disposer d'un confort suffisant, à cause de coûts de l'énergie trop importants,
- Dans certains domaines, on ose poser la question d'une nationalisation (Mittal, les banques...) il faut pouvoir se poser cette question dans le domaine de l'énergie, revenir à un service public plus fort, comme pour l'eau potable.

Propositions :

- Donner aux intercommunales la capacité de lancer un grand chantier des énergies renouvelables. (nous avons dans les intercommunales existantes toutes les compétences techniques pour y arriver),
- Lancer une concertation filière par filière, en intégrant des préoccupations sociales et environnementales (le schéma de développement des énergies renouvelables, l'équivalent du schéma de développement territorial qui vient de se terminer),
- Lancer un appel public pour financer ce chantier qui représente +- 400 milliards pour la Belgique, sur les 40 prochaines années,
- Développer une politique foncière adaptée, pour mettre en œuvre une planification sur tout le territoire et pas uniquement sur des terrains privés, en déclarant les énergies renouvelables d'utilité publique, et mettre fin à la spéculation foncière en zone agricole,
- Maintenir un contrôle à plus de 50% par le pouvoir public, seul garant d'une redistribution à l'attention de tous les citoyens,
- Oser intégrer une politique volontariste sur la modification des comportements du consommateur, et accompagner le changement culturel nécessaire auprès des citoyens,
- Doter une politique des économies d'énergies et de la réduction de la consommation au même titre que les politiques de production. Un kWh en moins a la même valeur économique qu'un kWh produit, mais pour toute une vie !
- La région est souveraine sur ces questions, osons nous affranchir du carcan ultralibéral /spéculatif qui aujourd'hui ne profite qu'à quelques-uns,
- La création d'une industrie éolienne en Wallonie fait son chemin, nous avons des entreprises capables de produire des ailes d'avions, technologie identique aux pales des éoliennes. Donnons l'impulsion politique, une filière industrielle naîtra en Wallonie.

MITSCH Jean-François
0495298815 – mitsch@mitsch.be

Auteur du blog : <http://eolienne-wallonie.energies-de.be>

Administrateur de différentes coopératives entre 2008 et aujourd'hui

Fondateur (mais plus membre) de la fédération nationale des énergies renouvelables citoyennes (RESCOOP.be)

Un des 80 experts consultés par le gouvernement en 2010 sur le bilan de l'éolien en Wallonie

Quelques interventions dans la presse :

[Eoliennes, une semaine très venteuse en Wallonie ? débat](#)

le résumé en Vidéo propos de MITSCH Jean-Francois: 5'45" - 15'

<http://matele.be/samedi-26-10-2013>

le message de Vent de Raison de la 3'-4'

le message du ministre et des promoteurs de 4' à 5'44"

LE VIF : <http://www.levif.be/info/actualite/belgique/comment-le-lobby-vert-impose-les-eoliennes/article-4000300269370.htm>

Débat sur TVCOM : <http://www.tvcom.be/index.php/emissions/hebdolitique/11742>